



FORMULAIRE :

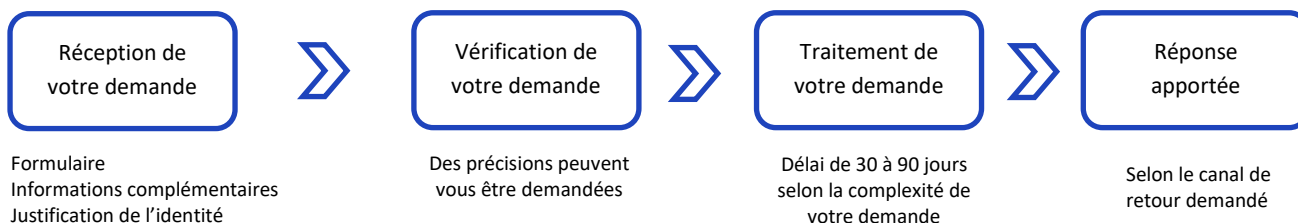
Exercice de droit RGPD

Dans le cadre de ses relations avec ses usagers, la mairie collecte, traite et conserve des données personnelles les concernant. Au titre du Règlement Général sur la Protection des Données (dit RGPD), vous pouvez exercer des droits sur vos données personnelles.

Pour toutes précisions sur les notions liées au RGPD ou à vos droits, consultez le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr> (onglet particuliers).

Afin de faciliter l'accès à vos droits et mieux comprendre votre demande, la mairie met à votre disposition ce formulaire « d'exercice de droit » à compléter et à nous renvoyer par courriel ou par courrier avec les éléments d'informations complémentaires et d'identification demandés.

Les étapes de votre demande :



CONSTITUTION DE VOTRE DEMANDE

Votre droit concerne ...	<i>Vous souhaitez donc demander ...</i>	Vous pouvez préciser dans la partie description ...
☐ l'information	<i>des précisions sur les traitements menés par votre organisme</i>	les traitements ou services qui concernent votre demande.
☐ l'effacement	<i>la suppression des données personnelles vous concernant</i>	les traitements ou services et les types de données personnelles concernés.
☐ la portabilité	<i>le transfert de certaines données personnelles (liées à un contrat ou à un consentement) vers un autre organisme similaire.</i>	les types de données personnelles concernés et le destinataire (vous ou l'organisme à qui vous souhaitez que les données personnelles soient envoyées).
☐ une rectification	<i>la correction d'une donnée erronée</i>	la donnée personnelle qui est à rectifier.
☐ une opposition	<i>l'arrêt d'un traitement qui vous concerne</i>	le traitement concerné et le motif légitime appuyant cette demande d'arrêt.
☐ un retrait de consentement	<i>la révocation d'un consentement à un traitement</i>	le traitement concerné par votre demande et qui nécessitait votre consentement (ie : lettre d'information, droit à l'image).
☐ une limitation	<i>le gel de l'utilisation de certaines données personnelles</i>	le traitement concerné et le motif légitime appuyant cette demande de gel.
☐ une directive post mortem	<i>à fixer le devenir de vos données personnelles après votre décès</i>	les données personnelles concernées et vos directives.
☐ un accès à vos données	<i>la copie partielle ou totale des données personnelles qui vous concerne</i>	quels traitements ou services concernent votre demande (urbanisme, état civil, scolarité, dossier individuel agent, médiathèque, etc.)

Attention : droits RGPD ne veut pas forcément dire droits exerçables. En effet, en fonction de la base légale du traitement, certains droits peuvent être restreints ou impossibles. Nous vous expliquerons tout cela le cas échéant dans notre réponse.



FORMULAIRE : Exercice de droit RGPD

Vous êtes la personne concernée par la demande : ☐ Oui ☐ Non un justificatif de droit à agir est nécessaire (mandat)

Prénoms* :

Nom* :

Courriel* :

Adresse postale* :

Vous souhaitez de préférence un retour par : ☐ Courriel ☐ Courrier ☐ A venir chercher sur place

Description de votre demande (selon indication portée dans le tableau ci-dessus) :

Justificatif d'identité :

Indiquez toute information permettant de vous identifier (n°matricule, n°adhérent, etc.).

En fonction de la nature de votre demande, s'il s'avère que nous ayons besoin d'une copie d'une pièce officielle d'identité nous reviendrons vers vous.

Ce formulaire et les pièces complémentaires sont à transmettre :

> Soit par courriel à l'adresse : mairie@mourmelonlepetit.fr ou rgpd@cdg51.fr

> Soit par courrier : 19 rue du 11 Novembre 1918 – 51400 MOURMELON-LE-PETIT avec la mention « A l'attention du Référent RGPD »

> Soit sur place : 19 rue du 11 Novembre 1918 – 51400 MOURMELON-LE-PETIT

Les données personnelles recueillies dans ce formulaire sont indispensables pour votre organisme afin de traiter votre demande d'exercice de droits RGPD. Les destinataires des données personnelles de ce formulaire sont exclusivement le référent RGPD interne, le délégué à la protection des données désigné par l'organisme et les services concernés par les droits exercés. Les données personnelles de cette demande, les pièces et précisions complémentaires seront conservées pendant un délai de 5 ans au titre de la traçabilité des demandes de droit.